

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marianne Simard Boudreault

<https://www.cadre21.org/membres/d27f9d8a738a9d18faf97366>

Date d'obtention : 2021-05-14 15:25:54

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Suite au déclenchement du protocole sexto, il y a une rencontre avec l'auteur du signalement pour avoir toute information pertinente afin de déterminer l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue de la situation. Cela permet de guider les interventions à venir.

S'il y a d'autres personnes impliquées, la grille d'évaluation sera complétée avec chacun d'eux (rencontre individuelle) pour vérifier les informations.

À la lumière des informations obtenues, s'il s'agit d'un acte malveillant, le service de police devra être contacté et prendra en charge la situation; l'intervenant doit rencontrer l'instigateur pour l'informer des démarches et pour confisquer le cellulaire le cas échéant mais la grille ne sera pas complétée.

S'il s'agit d'un acte impulsif, l'instigateur sera rencontré et la grille d'évaluation complétée. Si les images ne sont pas de la pornographie juvénile, on agit selon les directives de l'établissement. Il faut tout de même arrêter la propagation des images pour préserver l'intégrité physique et psychologique de la victime. S'il y a des raisons de croire qu'il y a usage, possession ou diffusion de pornographie juvénile, il faut confisquer le cellulaire et le placer dans un sac scellé.

Une fois l'intervention complétée, le service de police est avisé et s'occupera de remettre le cellulaire (s'il a été confisqué) et il y aura une rencontre de sensibilisation Sexto.

En aucun temps, il ne faut prendre connaissance des images et/ou vidéos; la grille d'évaluation est faite pour déterminer la nature de l'image sans avoir besoin de la voir. Aussi, il faut rassurer la victime, agir rapidement et respecter la confidentialité.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Ce que je retiens des trois mises en situation présentées c'est l'application étape par étape de la méthode Sexto lors d'une situation de sextage dénoncée dans le milieu scolaire. Les mises en situation permettent de voir de façon concrète l'application de la méthode Sexto. Selon les situations, l'intervenant pourrait se demander quelle intervention est à privilégier, mais en suivant la méthode Sexto, il est bien outillé et bien guidé pour intervenir adéquatement.

En effet, il m'a été possible de voir concrètement différentes situations qui peuvent se produire dans un cadre scolaire (situation dénoncée par une amie, par la victime, par un parent / jeune qui collabore ou non / demande venant du service policier / questions d'un journaliste / infraction criminelle commise ou non / acte malveillant ou impulsif / ...) et d'analyser mon choix d'intervention. Ainsi, en lien avec ces animations interactives, j'ai pu consolider mes nouveaux apprentissages en appliquant concrètement les informations apprises.

En bref, je retiens les différentes étapes de la méthode Sexto et leur mise en application dans des contextes réalistes.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape qui me semble la plus délicate pourrait être la rencontre avec la victime parce que je souhaite m'assurer de bien la rassurer et la soutenir durant le processus. Il est important de vérifier si elle est à risque et de déterminer les meilleures façons de la soutenir parce qu'une telle situation peut avoir de grands impacts autant au niveau physique que psychologique.